



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 OCTOBRE 2017

ELECTION DES DELEGUES TITULAIRE ET SUPPLEANTS DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ELECTION DE SENATEURS

Vote 15 pour et 2 Blancs

FEUILLE DE PROCLAMATION DES RÉSULTATS

Nom et Prénom de l'élu	Liste	Mandat
DESLIN Roland	DESLIN	Titulaire
SOBKOWIAK Françoise	DESLIN	Titulaire
MAILLET Philippe	DESLIN	Titulaire
CHATON Ophélie	DESLIN	Titulaire
DE CARVALHO Alvaro	DESLIN	Titulaire
CHAMEROY Maryline	DESLIN	Suppléante
MÉTIVIER Jean-Paul	DESLIN	Suppléant
HUGOT-GONZALEZ Marie-Thérèse	DESLIN	Suppléante

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'AUXERROIS

TRANSFERT DE LA COMPETENCE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DES COMMUNES ISSUES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS COULANGEAIS

Le Conseil décide de valider le transfert de compétence du service d'assainissement non collectif des communes de Coulanges la Vineuse, Escamps, Escolives Sainte Camille, Gy l'Evêque, Irancy, Jussy, Vincelles et Vincelottes, à la communauté d'agglomération de l'Auxerrois.

TRAVAUX

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que suite aux intempéries du 28 mai au 5 juin 2016, sur le hameau de Montallery et sur le hameau de Soleines, un MAPA (Marché à Procédure Adaptée) a été lancé.

Le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise EUROVIA pour un montant de 170 000 € HT pour la réfection de la voirie et l'amélioration de l'écoulement des eaux sur les hameaux de Montallery et de Soleines.

CLASSE DE NEIGE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les enseignants organisent chaque année par alternance une classe de mer et une classe de neige pour deux niveaux (CE2 et CM2), de telle façon que durant leur scolarité, tous les enfants bénéficient d'une sortie mer et d'une sortie neige. Pour 2018, les classes de CE2 (15 élèves) et CM2 (23 élèves) partiront en classe de neige en mars.

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 200 € par enfant pour l'ensemble des élèves de CE2 et CM2 soit pour 38 élèves 7 600 €.

